

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Scandale de la fibre à Paris-Saclay : l'agglo porte plainte.

Dernier épisode de la gestion de crise dans le déploiement de la fibre sur l'est du territoire Parisaclaysien. Initié par les élus, exaspérés par les problèmes de raccordement rencontrés par les habitants et usagers, le dispositif de résolution des problèmes réunissant tous les opérateurs et délégataires est arrivé à son terme. En l'absence d'actions probantes, le Président de la Communauté Paris-Saclay a annoncé le 28 janvier le recours au contentieux.

Depuis la première réunion, les demandes des élus de l'agglomération Paris-Saclay étaient claires :

« Nous avons laissé aux opérateurs d'infrastructures et commerciaux, le temps de la coordination, de la proposition et de l'action. Sur le terrain, aucune évolution. Il est temps de passer à d'autres moyens. Nous ne lâcherons rien sur la fibre. Je m'y engage, avec l'ensemble des maires de l'agglo.»

Grégoire de Lasteyrie

Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay
Maire de Palaiseau

- La présentation d'un plan de résolution des difficultés, commun à toutes les parties prenantes.
- La mise en place d'une plateforme commune à tous les opérateurs, pour traiter les demandes des usagers.
- La mise en place d'une communication transparente à destination des usagers sur les problèmes rencontrés et les solutions apportées, sous forme de réunions publiques dans les communes et de supports d'information dédiés.
- La mise en œuvre d'une procédure stricte de vérification de la qualité technique de chaque raccordement.

L'objectif de ces réunions initiées par l'agglo était de réunir l'ensemble des opérateurs d'infrastructures et commerciaux ainsi que les délégataires, en présence des autorités régulatrices et des élus, pour donner les moyens de la nécessaire coordination que requiert la situation.

Le **SIPPEREC** (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les REseaux de Communication), à qui l'agglomération a transféré la compétence THD. Il est propriétaire du réseau et responsable de la délégation de service public à Covage et Altitude.

Les Opérateurs d'Infrastructures (OI), Covage et Altitude sur la partie est du territoire, CAPS THD sur la partie ouest. Ils ont pour mission de déployer le réseau dans l'espace public (installation des boîtiers dans les rues et parties communes des immeubles).

Les Opérateurs Commerciaux d'Envergure Nationale (OCEN) : Orange, Bouygues, SFR, Free, Knet, Coriolis.. Ils raccordent le réseau au logement et fournissent l'accès une fois le logement éligible à la fibre.

L'ARCEP : Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la distribution de la presse.

Si tous ont répondu présents et ont présenté leurs actions à mettre en œuvre, force est de constater que le résultat n'est toujours pas là. Depuis le début de ce dispositif de crise, des décisions ont été

prises. Comme le passage très prochainement à une contractualisation optimisée entre OI et OCEN qui permettra plus de contrôle des réalisations sous-traitées, et plus de transparence, des réunions in situ inter-opérateurs (OI/OCEN) annoncées, ou encore des audits initiés. Pour autant, la situation sur le terrain reste très insatisfaisante. En attestent les maires et élus des communes impliquées, présents à cette dernière réunion.

L'objectif pour Covage, opérateur d'infrastructure, délégataire du Sipperec, était un raccordement de 100% de son périmètre en 2018. Il en manque encore 11%.

Particulièrement investie sur ce dossier, Sophie Rigault, Vice-présidente du SIPPAREC, autorité concédante du service public pour l'est du territoire, insiste : « **Nous n'attendons pas uniquement de sentir que cela avance, nous attendons d'avoir les chiffres.** »

« **Le but est bien de rendre le service dû aux usagers pour lequel l'agglomération a investi plus de 14 millions d'euros. Et nous n'y sommes toujours pas !** » rajoute Igor Trickovski, délégué au Sipperec et maire de Villejust.

« **Certes tous avancent dans la même direction. Mais pas à la bonne vitesse et toujours pas efficacement. Cela n'est plus acceptable. Nous allons donc prendre des mesures différentes.** » conclura le Président de l'agglomération, Grégoire de Lasteyrie.

L'heure est au recours contentieux

Il s'agit désormais pour les élus de l'agglomération de mettre une pression supplémentaire, après des mois de consultation et de recherche de solutions rapides et efficaces, sur les opérateurs. Il s'agit désormais de mettre l'ensemble des acteurs délégués à cette mission face à leurs responsabilités. Pour qu'au final, les dysfonctionnements soient le plus rapidement et correctement résolus.

Ainsi, trois actions de recours vont être engagées au nom de la Communauté d'agglomération :

- **Mise en demeure du SIPPAREC auprès du Préfet au regard du non-respect des obligations concernant le déploiement ;**
- **Dépôt de plainte en pénal suite à la dégradation du réseau et aux investissements portés par la collectivité ;**
- **Saisine de l'Arcep afin de lancer une procédure de contrôle et de sanctions auprès des opérateurs et délégataires.**

Pour les habitants, usagers, salariés de Paris-Saclay, la Communauté d'agglomération compte bien poursuivre son action et sa mobilisation pour qu'enfin l'ensemble du territoire dispose d'un service numérique à la hauteur de leurs attentes.

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

Le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay est un pôle majeur de la région Île-de-France. Outre son écosystème dense organisé autour de plusieurs pôles économiques, l'agglomération accueille un hub d'innovation qui compte parmi les 8 plus importants au plan mondial et qui regroupe 15 % de la recherche nationale. Proximité de l'aéroport international d'Orly, gare TGV de Massy, réseau autoroutier structurant, Très Haut Débit, l'agglomération est un territoire particulièrement connecté. Ce pôle économique et scientifique majeur, s'insère dans un cadre de vie préservé, avec 60 % d'espaces naturels. Aux portes de la Vallée de Chevreuse, avec ses terres agricoles sanctuarisées, ses espaces naturels, ses villages de caractère et ses villes à taille humaine, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay offre un cadre de vie et de travail privilégié